LE GUIDE DE L'ÉCOCITOYEN À VANDŒUVRE

Ville de Vandœuvre lès-Nancy

LE MOT DU MAIRE

L'histoire de Vandoeuvre est celle d'un très ancien village vigneron et forestier installé sur les coteaux d'un plateau, à quelques kilomètres au sud d'une zone marécageuse qui verra naître Nancy, future capitale du Duché de Lorraine. A la suite d'une urbanisation récente de la ville basse et du plateau, Vandoeuvre est devenue la 2ème ville du département et se trouve intégrée à la Communauté Urbaine du Grand Nancy, tout en conservant les traces de ses origines rurales.
Espaces verts et zones urbaines diverses se côtoient maintenant, faisant de Vandoeuvre une ville où nature et modernité peuvent s'enrichir mutuellement, au bénéfice de ses habitants.
Ce développement harmonieux de la ville fait l'objet de toute l'attention de la municipalité qui privilégie de plus en plus une évolution respectueuse de l'environnement par la mise en place, en coordination avec le Grand Nancy, de solutions de développement durable : valorisation du patrimoine architectural et naturel, préservation de la biodiversité, urbanisme éco-respectueux, développement de modes de transport doux, sobriété énergétique, gestion des déchets notamment.
Ce **Guide de l'Ecocitoyen à Vandoeuvre** présente les mesures prises dans ce sens et fournit des indications pour aider les habitants à coopérer au quotidien à ce projet collectif.
En adoptant ces bonnes pratiques, nous contribuerons tous à une qualité de vie qui fera de Vandoeuvre une ville où il fait bon vivre.

Stéphane Hablot
Maire de Vandœuvre-lès-Nancy
Conseiller départemental de Meurthe-et-Moselle

Sommaire

5 La nature à Vandœuvre

6 La biodiversité
> Accueillir la biodiversité au jardin

8 L'eau
> Préserver l'eau au quotidien

9 L'énergie et le climat
> Le réseau de chaleur à Vandoeuvre
> La rénovation thermique de l'habitat
> Economiser l'énergie à la maison

14 La qualité de l'air intérieur

15 La mobilité
> Se déplacer en mode " éco "

18 La consommation écocitoyenne
> Bien acheter
> Labels : Qui dit quoi ? Qui dit mieux ?
> Privilégier les ressources locales pour consommer autrement

24 Les déchets
> Partager pour ne plus jeter
> Valoriser les déchets verts par le compostage
> La déchetterie de Vandœuvre au service des habitants
> Trier les déchets domestiques pour favoriser leur recyclage
> Que deviennent mes déchets une fois triés ?
> Plan des Points d'Apport Volontaire

32 Vers une ville durable

33 Quelques définitions

34 Adresses utiles

Ce symbole renvoie à la rubrique "Adresses utiles" en fin de guide.

LA NATURE A VANDŒUVRE

L'environnement de Vandœuvre lui fait bénéficier d'une présence importante de la nature. Les paysages diversifiés de son territoire tels que le bois de la Champelle, le plateau de Brabois et sa sapinière, les coteaux et leurs vergers constituent des espaces privilégiés pour la préservation de la biodiversité.

Des actions de protection et de réhabilitation sont engagées par la Ville pour valoriser son patrimoine vert :

- la création de deux vergers conservatoires, l'un à la Sapinière, l'autre sur les coteaux, en partenariat avec l'Association des Croqueurs de Pommes de Lorraine.

- la mise à disposition des habitants, de jardins communaux, répartis sur différents secteurs des coteaux, et de jardins partagés en pied d'immeubles pour lesquels de bonnes pratiques écologiques sont recommandées.

Au titre du patrimoine naturel, les espaces verts de Vandœuvre représentent 20% de la superficie communale et leur gestion s'effectue sans utilisation de pesticides ou biocides. Vandœuvre détient le label "3 fleurs" au classement national des Villes et Villages Fleuris de France.

Parmi les 6500 arbres présents sur le territoire, le service des espaces verts a établi une liste d'arbres "remarquables" à préserver et à intégrer au Plan Local d'Urbanisme. La Ville de Vandoeuvre a, par ailleurs, adopté la "Charte de l'Arbre" afin de garantir la qualité du paysage urbain de demain en définissant des règles de protection du patrimoine arboré. Ces obligations sont opposables à tous, dès que des interventions ont lieu sur ou à proximité d'arbres.

Le parc Pouille, le parc du Charmois, et le parc du Tonneau constituent les fleurons de la ville et sont classés refuges "LPO", en partenariat avec la **Ligue pour la Protection des Oiseaux**.

LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité peut être définie comme la variété des formes de vie sur terre. Elle est constituée de la communauté des espèces vivantes : animaux, végétaux et petits organismes. Ceux-ci vivent dans des milieux naturels différents et s'influencent réciproquement. Les êtres humains font partie de ce système.

Au cours des 50 dernières années, des changements d'une ampleur jamais atteinte sont survenus au sein des écosystèmes (qui sont les interactions entre les êtres vivants et leur milieu). Ils ont conduit à un déclin sans précédent de la biodiversité. Les activités humaines en sont responsables : appauvrissement des sols, destruction des milieux naturels dont les zones humides, urbanisation galopante, utilisation des pesticides...

A ce jour, nous ne savons pas encore exactement ce qui se passerait si un ou plusieurs chaînons venaient à manquer. L'urgence est donc de préserver cette biodiversité car chaque être vivant a une valeur inestimable !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pourquoi la population de faucons pèlerins se raréfie ?

Les oiseaux qui constituent les proies principales de ces rapaces sont contaminés par les pesticides présents dans la nature. Ceux-ci ne tueront pas les faucons, mais fragiliseront les coquilles des œufs. Lors de la couvaison, les œufs seront involontairement écrasés par les femelles, il n'y aura donc pas de reproduction.

En **30 ans,**
plus de
300 millions
d'oiseaux d'Europe
ont disparu.

Accueillir la biodiversité au jardin

Planter des haies d'essences locales et variées

Oiseaux, insectes et petits mammifères y trouveront abri et nourriture.

Préserver les lieux où nichent les oiseaux

Certains d'entre eux recherchent des cavités, interstices, arbres morts, et la disparition des moineaux en ville s'explique en partie par des façades lisses qui ne permettent pas la nidification.

Utiliser, pour les plantations, des espèces végétales de la région

Naturellement adaptées à leur milieu, les plantes locales sont plus résistantes. Les espèces mellifères (lavande, thym, origan, bourrache, menthe, reine des prés) favorisent la venue d'insectes pollinisateurs.

Proscrire les insecticides, biocides et désherbants

Ils sont nocifs pour l'environnement, pour le vivant et pour la santé humaine.

Pratiquer l'agriculture biologique et privilégier les plants et produits qui en sont issus

Ce mode de production est respectueux des équilibres écologiques, de la fertilité des sols et du bien-être des animaux.

Lutter avec les alliés naturels

pour l'élimination des indésirables, comme l'utilisation des coccinelles contre les pucerons, les hérissons contre les limaces.

Planter des arbres

Ils stockent du carbone et restituent de l'oxygène. Ils participent à la lutte contre l'effet de serre et contre la pollution.

Végétaliser les toitures des garages

ou entrepôts permet d'isoler de manière durable et attire les abeilles et autres insectes.

L'EAU

L'eau, appelée aussi "or bleu", est une ressource précieuse qui représente un enjeu vital dans le monde. Apprendre à la protéger et à la gérer durablement est crucial pour l'avenir de notre planète.

Un être humain a besoin quotidiennement de 20 à 50 litres d'eau, mais plus d'une personne sur six, dans le monde, n'a pas accès à cette eau. Chaque année 1,5 millions d'enfants meurent de maladies liées à la consommation d'eau insalubre.

En France, l'eau potable est accessible à tous. Mais d'autres problématiques liées aux enjeux de l'eau apparaissent, comme sa surconsommation, la préservation des milieux naturels, la pollution des cours d'eau et des nappes phréatiques.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque Français consomme aujourd'hui près de 150 litres d'eau par jour, soit trois fois plus qu'il y a 30 ans.

Préserver l'eau au quotidien !

Quelques éco-gestes quotidiens pour réduire sa consommation d'eau de 30 %

- Fermer le robinet pendant le nettoyage des mains, le brossage des dents, le rasage...
- Remplir toujours complètement le lave-linge et le lave-vaisselle et utiliser la touche "éco".
- Equiper les sanitaires d'une double-touche et les robinets et douche de mousseurs.
- Réutiliser l'eau de nettoyage des légumes pour arroser les plantes.
- Collecter l'eau de pluie pour l'arrosage des fleurs et des pelouses.

Une subvention pour l'achat de récupérateurs d'eau de pluie

Le Grand Nancy subventionne l'achat de récupérateurs d'eau de pluie à hauteur de 50 % du coût, avec un plafond déterminé par équipement. Renseignements auprès de la mission développement durable du **Grand Nancy**.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un robinet qui goutte perd en moyenne 5 litres d'eau par heure, soit 120 litres par jour... sur une année c'est près de 43 m³ d'eau perdue !

Une chasse d'eau qui fuit représente plus de 600 litres perdus au cours d'une journée, soit la consommation quotidienne en eau d'une famille de 4 personnes.

Une douche
60 à 80 litres

Le lave-vaisselle
150 à 200 litres

Le lave-linge
60 litres

Une chasse d'eau
6 à 12 litres

L'ENERGIE ET LE CLIMAT

L'ère des énergies fossiles (pétrole, charbon et gaz) arrive à son terme car leur extraction est de plus en plus coûteuse et leur exploitation contribue au réchauffement climatique.

La protection de la planète impose désormais d'économiser ses ressources naturelles et de favoriser l'exploitation d'énergies renouvelables et respectueuses de l'environnement (vent, rayonnement solaire, courants marins et des rivières, biomasse, chaleur du sous-sol...).

Cette transition nous concerne tous, collectivités comme citoyens. La France dispose d'un très important gisement d'énergies renouvelables et la Lorraine peut s'appuyer sur l'éolien et la biomasse. Mais sans notre contribution individuelle, les progrès technologiques seront insuffisants. Notre participation est de réduire notre consommation d'énergie, et plus globalement notre " bilan carbone ", en faisant des choix responsables et en modifiant certaines habitudes. Des petits gestes qui changent beaucoup !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Coach Carbone de l'ADEME est un test que chacun peut effectuer sur Internet. Selon votre habitation et vos habitudes, le coach mesure votre bilan carbone personnel, et vous aide à le réduire. Informations sur www.coachcarbone.org

80% de l'énergie dans le monde est d'origine fossile

100% de l'électricité en France pourrait être d'origine renouvelable en 2050 (selon l'ADEME).

Le réseau de chaleur de Vandoeuvre

Le réseau de chauffage urbain de Vandœuvre constitue un bel exemple d'exploitation d'énergie renouvelable. La chaufferie Biomasse de l'avenue Jeanne d'Arc délivre une eau chaude, issue pour 60% de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Ludres et d'un complément par chaudières au bois et au gaz. Le réseau chauffe les bâtiments publics et un grand nombre de logements collectifs.

En 2015 la construction du nouveau réseau de chaleur de Brabois a démarré. Il alimentera à terme le CHU et les établissements publics du plateau.

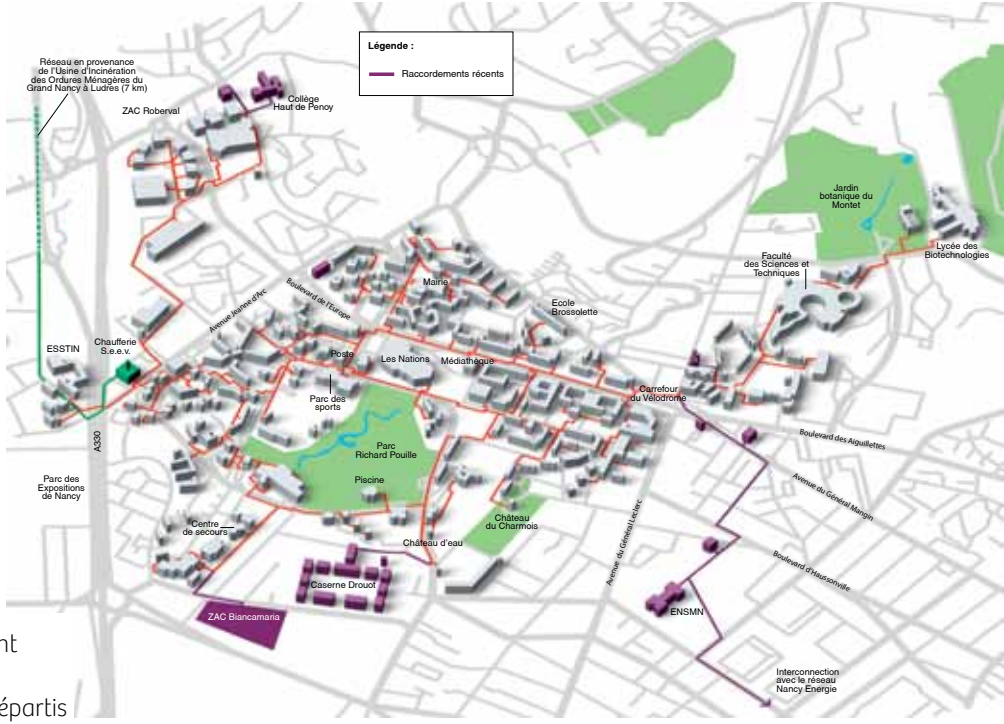

20 km de canalisations desservent

12 900 équivalents-logements répartis sur toute la partie basse de Vandoeuvre.

La rénovation thermique de l'habitat

Le chauffage des habitations est la principale source de consommation d'énergie des particuliers. Des travaux de rénovation thermique permettent de l'alléger et, pour aider les particuliers à faire face aux dépenses de rénovation thermique, l'Etat et les collectivités locales ont mis en place de nombreuses aides financières. L'ensemble du dispositif peut couvrir jusqu'à 65% des sommes engagées, en cas de faibles ressources.

Afin d'aider les propriétaires dans leurs démarches, le Grand Nancy a mis en place deux services :

- **L'Espace Info-Energie (ALEC)** orienté vers les conseils techniques et l'identification des travaux nécessaires,
- **La Maison de l'Habitat et du Développement Durable**, orientée vers l'accompagnement dans l'élaboration et le suivi des dossiers administratifs.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'humidité intérieure est nuisible à la santé, et rend le chauffage moins efficace et moins confortable. Il est donc important d'assécher les fuites et d'avoir une VMC ou, au moins, un système d'aération.

Les pertes de chaleur d'une maison mal isolée peuvent représenter

50% de la consommation totale.

Economiser l'énergie à la maison

Du matin au soir, nous dépensons, consommons nos ressources... et produisons du CO_2. En respectant des règles simples, il est facile de diminuer considérablement cette consommation. Des petits gestes qui deviendront vite automatiques, dans l'intérêt de notre planète, notre confort et notre porte-monnaie...

Chauffage

> Rechercher et colmater les fuites autour des portes et des fenêtres.
> Installer un thermostat programmable ; le régler sur 19-20°C dans le séjour, 18°C dans les chambres, et diminuer de 2°C pendant les heures d'absence.
> Fermer les volets et les rideaux en hiver (30 % d'économie).

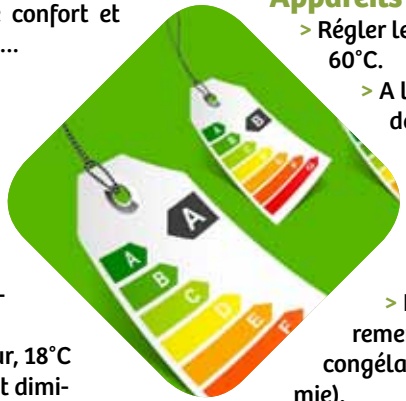

Eclairage

> Remplacer toutes les ampoules par des LED (90 % d'économie)
> Eteindre les lumières en quittant les pièces.

Appareils électriques

> Régler le chauffe-eau sur 60°C.
> A l'achat, tenir compte de l'étiquette énergie.
> Attendre que le lave-vaisselle et le lave-linge soient remplis pour les lancer.
> Dégivrer régulièrement le réfrigérateur-congélateur (30 % d'économie).
> Eviter de laisser les appareils électroniques en veille.

Un thermostat programmable réduit les consommations de

10 à 20%, et chaque degré en moins économise

7 % d'énergie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un ordinateur en veille pendant 20 heures consomme autant d'électricité qu'en 4 heures de fonctionnement.

LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

L'air intérieur peut être jusqu'à 15 fois plus pollué que l'air extérieur. Nous passons 80% de notre temps en espace clos et l'air que nous y respirons peut avoir des effets sur la santé, depuis la simple gêne jusqu'au développement de pathologies.

Les sources de pollution de l'air intérieur sont multiples. Les composés organiques volatiles (COV) qui se dispersent dans l'air ambiant sont largement utilisés dans la fabrication de peintures, vernis, colles, produits d'entretien, bougies parfumées, désodorisants...

Le formaldéhyde est lui, présent dans les bois agglomérés et contreplaqués, laques, vernis, pesticides, PVC...

Des moisissures peuvent se développer dans les logements trop humides.

Afin de réduire ces risques, il convient de :

> Limiter les sources de pollution en se référant aux étiquettes ou aux éco-labels

> Aérer chaque jour (5 minutes suffisent)

> Ne fumer qu'à l'extérieur

> Veiller à l'entretien de la chaudière, des conduits et cheminée

> Ne jamais boucher les aérations

> Faire attention aux appareils de chauffage mal entretenus qui peuvent dégager du monoxyde de carbone.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une étiquette vous informe des niveaux d'émission en polluants volatils des nouveaux produits de construction et de décoration (peintures, parquets, moquettes, colles...). Elle va de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions) et prend en compte dix polluants volatils comme le formaldéhyde, le toluène, le styrène...

LA MOBILITÉ

Les transports représentent 25% de la consommation mondiale d'énergie et sont à l'origine d'importantes émissions de gaz à effet de serre : une voiture produit en moyenne 160 g de CO_2 par km hors ville, et 310 g/km en ville !

L'impact de ce secteur est largement dominé par le transport routier. Les conséquences existent en matière de santé et de climat en raison de la pollution générée.

Aussi bénéfiques pour l'environnement que pour la santé, les transports doux sont à privilégier. Le réflexe de la voiture doit petit à petit s'effacer au profit du vélo ou de la marche à pied et des transports collectifs. Ces derniers sont capables d'absorber un plus grand nombre de passagers.

LE SAVIEZ-VOUS ?

50 % des déplacements en voiture sont inférieurs à 3 km et le nombre moyen de personnes par voiture est seulement de 1,3 !

En une heure, sur une voie de 3,5 m de large en milieu urbain, peuvent circuler :

En tramway : **22 000** personnes

À pied : **19 000** personnes

À vélo : **14 000** personnes

En autobus : **9 000** personnes

En voiture : **2 000** personnes

Se déplacer en mode “ éco “

Lorsque la voiture est incontournable… consommer moins

> **En ville :**

- Rouler en douceur les premiers kilomètres car un moteur froid consomme 60% de plus, adopter une conduite souple et couper le moteur en cas d’arrêt.

> **Sur autoroute :** réduire la vitesse (-10 km/h = -1 l/100 km),

> **Eté comme hiver :** ne pas activer automatiquement la climatisation (5 à 30% de la consommation).

> **En station-service :**

- Pour les voitures roulant à l’essence, choisir le carburant E10 (10% d’éthanol),
- Vérifier la pression des pneus tous les deux mois (sous-gonflage = surconsommation),
- Adopter le nettoyage aux rouleaux ou haute pression, plutôt qu’au tuyau d’arrosage à la maison (consommation d’eau),
- Ne pas jeter l’huile de vidange usagée aux égouts, mais en station ou en déchetterie.

> **Lors d’un changement de voiture,** éviter de sur-dimensionner le véhicule et envisager un modèle hybride (- 20% de consommation).

De nombreuses alternatives existent

> **Le bus** (80 g CO_2 /km/personne)

> **Le tram** (20 g CO_2 /km/personne)

> **Les parkings-relais** (devant le CHU de Brabois) : l’accès est gratuit avec tous les pass valables sur le réseau Stan. Une formule à 2,60 euros permet le stationnement du véhicule et l’attribution d’un titre de transport aller-retour pour tous les passagers sur le réseau Stan.

> **L’autopartage :** location de voiture en libre-service (**Citiz Lorraine** ⚲, une station au Vélodrome).

> **Le covoiturage**

> **La location de vélo en libre-service** (**VélOstan’lib** ⚲ – station au Vélodrome, et **VélOstan’boutic** ⚲ – station au parking-relais CHU Brabois)

> **Le vélo électrique**

> **La marche à pied,** pour entretenir sa forme et faire des économies !

Plan du réseau stan

LA CONSOMMATION ÉCOCITOYENNE

Etre écocitoyen, c'est aussi savoir adopter les bons réflexes en matière de consommation. Objectifs : mieux manger, préserver l'environnement et accompagner l'économie locale tout en réduisant ses dépenses !

La production et la consommation figurent parmi les causes majeures de la dégradation de notre environnement et du changement climatique. La nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre impose de modifier nos habitudes, sans pour autant altérer notre qualité de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

On croit être démuni face aux problématiques environnementales ou sociales à l'échelle mondiale, mais il est important de consommer autrement, d'acheter des produits locaux et/ou fabriqués en France. Il s'agit là d'un réel pouvoir dont nous disposons à chaque fois que nous ouvrons notre porte-monnaie !

Jusqu'à **40%** des produits frais que nous achetons finissent à la poubelle. On achète souvent en trop grande quantité, puis on jette trop facilement. C'est le gaspillage alimentaire : dépenses superflues, consommation d'engrais et d'énergie évitables, déchets... Il est important d'acheter sans dépasser ses besoins.

Bien acheter

Les fruits et légumes "hors saison" ont été cultivés artificiellement, souvent dans des serres, avec de nombreux engrais et pesticides. Mieux vaut acheter des produits de saison qui ont poussé naturellement.

S'informer sur l'origine des produits

Choisir un produit local, c'est favoriser un producteur de la région et contribuer à l'économie locale.

Ne pas jeter prématurément

Pourquoi jeter les restes d'un repas quand on peut les accommoder le lendemain ?
Attention à ne pas confondre les dates de péremption :
> seule la DLC (Date Limite de Consommation) doit être respectée (risque sanitaire)
> la DLUO (Date Limite d'Utilisation Optimale) " à consommer de préférence avant le... " peut être dépassée sans risque, seule la texture peut s'altérer.

La liste des courses "zéro déchets"

J'évite les emballages superflus et les portions individuelles, je choisis :
> Les emballages de grande capacité
> Les éco-recharges (lessive, ...)
> Les produits en vrac, au détail ou à la coupe
> J'utilise un sac réutilisable, un cabas ou un panier pour transporter mes courses
> J'achète des produits de base que je cuisine
> Je suis vigilant sur la composition des produits
> J'évite les produits à usage unique, j'utilise : éponges, serpillières, torchons et gants de toilette (plutôt que papier essuie-tout, lingettes et cotons), verres et tasses (plutôt que gobelets en plastique), piles rechargeables.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une fraise achetée en mars et importée par avion nécessite une consommation de pétrole 24 fois plus importante qu'une fraise achetée en juin cultivée près de chez vous !

Labels : Qui dit quoi ? Qui dit mieux ?

ALIMENTAIRE

Agriculture biologique "AB"
et Agriculture biologique (logo européen)
Ils garantissent une qualité de produit attachée à un mode de production plus respectueux de l'environnement et du bien-être animal.

Commerce équitable
Il garantit que les produits respectent les critères du commerce équitable, notamment la juste rémunération des paysans et employés de l'hémisphère sud.

MSC (Marine Stewardship Council)
Il garantit des pratiques de pêche durable.

L'identifiant régional
La Lorraine "notre signature".
Il garantit des produits fabriqués en Lorraine.

HYGIENE ET BEAUTE

Ces labels aux exigences différentes garantissent des ingrédients d'origine biologique ou naturelle, sans produits animaux, ou avec un minimum d'ingrédients de synthèse.

PRODUITS D'ENTRETIEN, PEINTURES, COLLES, VERNIS

Ils garantissent que les produits respectent des exigences environnementales précises et prennent en compte les impacts environnementaux tout au long de leur cycle de vie.

ELECTRONIQUE

Energy Star
Il garantit des produits plus économes en énergie.

AMEUBLEMENT ET PAPETERIE

FSC et PEFC
Ils garantissent une gestion durable des forêts.

TEXTILE

GOTS et OEKO TEX
Ils garantissent des textiles exempts de produits toxiques pour le corps et pour l'environnement.

Privilégier les ressources locales pour consommer autrement

Adhérer à une AMAP

Les AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) ont pour but de faire découvrir une autre façon de consommer basée sur un partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs et des agriculteurs / éleveurs locaux.

A l'AMAP de la MJC Lorraine :

Le panier hebdomadaire comporte 5 à 7 variétés de fruits et légumes de saison bio, du pain et des viennoiseries bio.

La distribution a lieu à la MJC Lorraine les mardis de 18h30 à 19h30, sauf vacances scolaires (18 h - 19 h)

Informations :
amapmjclorraine@gmail.com

Marché bio et local

Le marché de Vandœuvre qui se tient le dimanche, de 8h à 13h, est réputé dans toute la région.

Le vendredi de 16h à 19h, la place du Marché accueille un marché bio, constitué uniquement de produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique.

Pour réduire le gaspillage alimentaire le glanage (ramassage) est autorisé en fin de marché, après accord du commerçant.

Par ailleurs, la nature nous offre en toute saison ses ressources. Libre à nous de profiter d'une balade pour ramasser des champignons, pommes, cerises, mirabelles, quetsches, noix, noisettes en libre accès...

LES DECHETS

Les déchets produits par les activités humaines compromettent l'avenir des générations futures : le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit !

Un "septième" continent a été repéré sur le globe terrestre, d'une taille de 3,5 millions de km². Il est constitué de déchets produits par les activités humaines, déversés dans les océans et acheminés par les courants marins, et qui se sont accumulés dans l'Océan Pacifique, tuant au passage de nombreuses espèces. Plus que jamais, il est urgent de limiter la production de déchets !

Les bons gestes, les bonnes économies :

> Pratiquer le compostage : les déchets organiques représentent 1/3 du volume de notre poubelle et 50 % en poids !

> Privilégier les produits moins emballés en faisant vos courses

> Boire l'eau du robinet plutôt qu'en bouteille plastique

> Utiliser des cabas réutilisables

>Trier les déchets permet de les recycler :

27 bouteilles en plastique => un pull-over,
670 canettes en métal => 1 vélo
19 000 boites de conserve => 1 voiture

LE SAVIEZ-VOUS ?

La durée de vie des déchets :
mouchoir en papier : 3 mois
mégot de cigarette : 1 à 2 ans
chewing-gum : 5 ans
sac en plastique : 450 ans
verre : 5000 ans

Un habitant du Grand Nancy jette en moyenne :

> 370 kg de déchets

> 160 kg d'encombrants

Soit **530 kg** de déchets par an.

Partager pour ne plus jeter

Vous voulez vous débarrasser d'un objet ? Ne le jetez pas ! Des solutions simples et faciles existent. Posez-vous les bonnes questions : est-il en bon état ? Peut-il encore servir ? Peut-on le réparer ? Peut-on le réutiliser autrement ?

Le réemploi permet d'offrir à vos objets une nouvelle vie en les échangeant, les réparant ou en donnant ceux devenus inutiles.

Les avantages

> réduire la consommation de ressources naturelles et d'énergie
> réduire le volume des déchets
> soutenir l'emploi local

Un objet peut être

> réparé **(Electronique pour tous ⚲, Tricot Couture Service⚲)**
> donné **(Aide Régionale en faveur des plus Démunis ⚲, Emmaüs ⚲)**
> vendu **(La Famille de Vandœuvre ⚲)**
> réutilisé en le détournant de son usage premier
> troqué contre un autre objet d'occasion

Vous pouvez également :
> emprunter ou louer du matériel destiné à un usage occasionnel
> acheter d'occasion dans les dépôts-ventes, les brocantes, les marchés aux puces et les petites annonces !

Privilégiez la qualité en investissant dans des produits robustes et réparables !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un annuaire disponible sur le site internet du **Grand Nancy** regroupe plus de 300 acteurs intervenant dans l'agglomération en faveur du réemploi.

Valoriser les déchets verts par le compostage

La majorité des déchets organiques sont valorisables: épluchures de légumes, déchets de jardin et même essuie-tout ! Quand je composte, ma poubelle s'allège de 30 % et je produis mon propre terreau.

Pour ce faire, mélanger à parts égales les déchets verts (déchets de cuisine, épluchures, gazon...) et les déchets bruns (feuilles, café, coquilles d'œuf...), surveiller l'humidité et bien aérer. Votre compost est prêt à être utilisé en paillage ou en rempotage au bout de 9 mois environ.

Le Grand Nancy propose une participation à hauteur de 50% pour l'achat d'un composteur.

Si vous n'avez pas de composteur, vous pouvez apporter vos déchets verts tout au long de l'année à la déchetterie de Vandoeuvre. Deux fois par an, en avril et octobre, le Grand Nancy restitue gratuitement aux habitants le compost obtenu.

Pour les appartements, il existe le lombricomposteur qui transforme des biodéchets de cuisine grâce à des lombrics. On obtient un engrais naturel sous forme de terreau et de jus de compost.

Le Grand Nancy subventionne ce procédé. En échange, les demandeurs bénéficieront d'une formation.

Le compostage partagé offre une nouvelle opportunité, il consiste à mettre à disposition des habitants d'une résidence ou d'un quartier, des composteurs communs.
Pour tout renseignement contacter **la Maison de la Propreté 9.**

Plus de **1 500 tonnes** de biodéchets compostés =

150 000 € d'économies.

1 670 tonnes de compost ont été restituées aux habitants en **2013**.

La déchetterie de Vandœuvre : au service des habitants

Rue de Crévic
Vandoeuvre
Ouverte 7 jours/7,
de 9h à 12h
et de 13h30 à 19h30
(fermeture à 17h30
du 01/11 au 01/03)

La déchetterie de Vandœuvre a été rénovée dans une approche de développement durable, avec la récupération des eaux pluviales, la couverture végétalisée du local du gardien, du local des déchets spéciaux et l'installation de 300 m² de panneaux photovoltaïques. Elle contribue activement à la valorisation des déchets grâce au tri que vous effectuez sur les plateformes.
L'accès à la déchetterie se fait par un badge mis gratuitement à la disposition des habitants du Grand Nancy sur simple demande. Le formulaire est disponible à l'accueil de la mairie de Vandoeuvre ou sur le site internet du Grand Nancy : www.grand-nancy.org

Les déchets acceptés en déchetterie sont :

les déchets courants :

les déchets spécifiques :

Trois bornes sont également disponibles pour les dépôts de verre, de papier et de textile.

La déchetterie de Vandœuvre collecte environ

8000 tonnes de déchets par an.

LE SAVIEZ-VOUS ?

1000 tonnes de végétaux déposés en déchetterie sont transformées chaque année en compost.

MÉMO-TRI

- Je trie les bouteilles et les flacons en plastique

- Je trie les boîtes métalliques

- Je trie les briques alimentaires et les emballages carton

- Je trie les journaux et magazines
- Je trie les emballages en verre

- Mes déchets encombrants seront collectés : (voir calendrier au dos)

le : /2014 et le : /2014

INTERDITS

sacs et films plastique

blisters

verre, papier

polystyrène

pots de crème, yaourts

INTERDITS

sacs plastique, films d'emballage, cartons

sacs plastique, verres, vaisselle, ampoules, vases, miroirs...

Une info ?
Une question ?

• Maison de la Propreté •
61, rue St Nicolas • 54000 Nancy
Tél. 03 83 17 17 07

www.grand-nancy.org

GrandNancy
COMMUNAUTÉ URBAINE & HUMAINE

Trier les déchets domestiques pour favoriser leur recyclage

Le tri est une étape indispensable : il permet de séparer les déchets pour les orienter vers les bonnes filières de valorisation.

Vous êtes un nouvel arrivant ? Contactez **la Maison de la Propreté** afin de vous inscrire aux dotations de sacs et prendre connaissance des consignes de tri et de collecte.
Pour les grands ensembles collectifs, des bacs ou des conteneurs semi-enterrés permettent la collecte séparative des ordures ménagères et des emballages.
En maison individuelle, les emballages recyclables sont jetés dans les éco-sacs transparents.

La collecte des déchets à Vandoeuvre

Ordures ménagères : ramassage mardi et vendredi à 19h.

Emballages : mercredi à 17h pour les bacs et 19h pour les éco-sacs.

Le papier et le verre sont à déposer en points d'apport volontaire (voir plan p.31).

Le textile, linge de maison, chaussures sont à mettre dans les bornes (voir plan p.31) prévues à cet effet. Les articles seront revendus, découpés en chiffons industriels et effilochés pour devenir, par exemple, des matériaux isolants. Seulement 3% seront incinérés.

Un numéro azur 0 810 118 835 est inscrit sur les bornes afin de signaler un débordement ou du vandalisme (prix d'un appel local). Les usagers ayant de grosses quantités (minimum 100kg) peuvent contacter ce numéro pour une collecte à domicile.

LE SAVIEZ-VOUS ?

www.quefairedemesdéchets.com : ce site pratique répertorie plus de 780 types de déchets et plus de 50 000 points de collecte. Il suffit de renseigner le nom de l'objet dont l'on souhaite se débarrasser pour connaître la meilleure façon de le trier.

Que deviennent mes déchets une fois triés ?

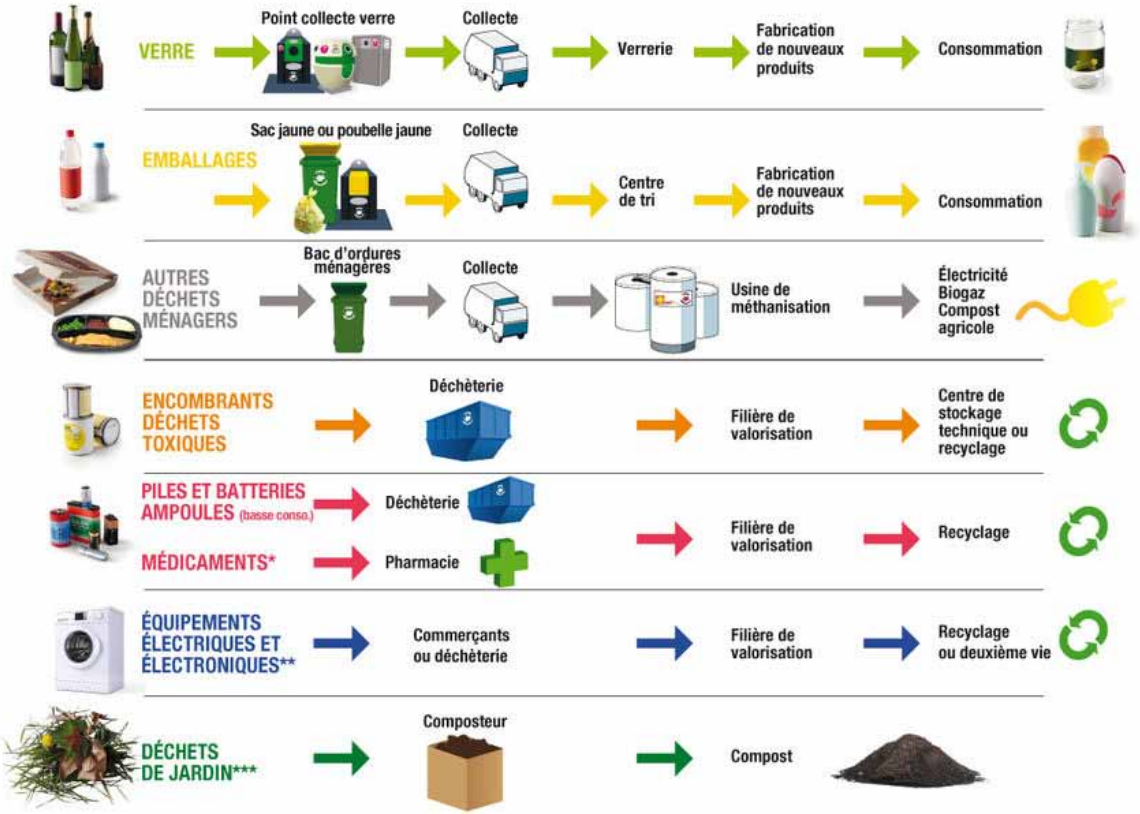

Plan des Points d'Apport Volontaire (verre, papier, textiles...)

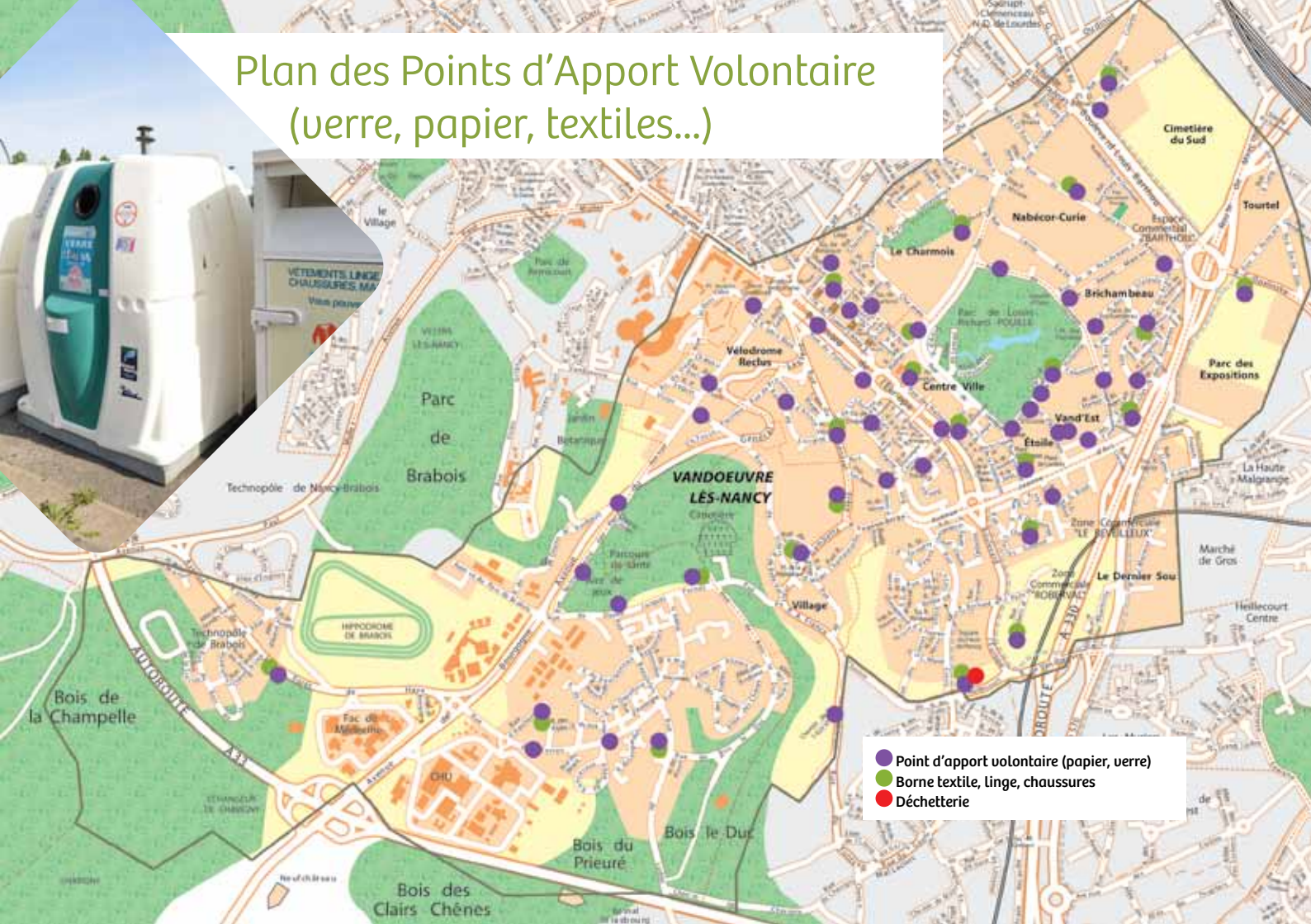

VERS UNE VILLE DURABLE

Depuis quelques années, plusieurs grands chantiers du programme de rénovation urbaine dans les quartiers de Vandoeuvre ont été réalisés en concertation avec les populations : démolition de tours remplacées par des immeubles bas et aérés, embellissement des pieds d'immeubles, aménagement de squares, réalisation de mails piétonniers, création d'espaces verts dans les quartiers. Aujourd'hui de nouveaux projets apparaissent au cœur de la ville avec notamment l'aménagement des abords du centre commercial Les Nations. De nouvelles opérations viendront amplifier cette dynamique. La ville est en train de se transformer et de nouvelles perspectives se dessinent, notamment pour le quartier de Vand'Est.

En 2014, Vandoeuvre a signé **la charte des EcoQuartiers**. Elle s'engage ainsi à mettre en œuvre une politique d'aménagement durable à l'échelle des opérations immobilières, par le respect des normes de sobriété et d'efficacité énergétiques, et à l'échelle du territoire et sur le long terme afin de tendre vers la ville durable.

Cette même année a eu lieu la mise en chantier l'EcoQuartier Biancamaria au cœur d'un parc infiltré qui comportera à terme 650 logements. D'autres suivront.

Parallèlement, Vandoeuvre a choisi de s'inscrire dans le **Plan Climat – Air – Energie Territorial** de la CUGN qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie sur le territoire. Cette démarche organise la fin des énergies fossiles et anticipe les conséquences du changement climatique.

Par toutes ces décisions, Vandoeuvre confirme un choix d'avenir où modernité rime avec qualité de vie.

QUELQUES DÉFINITIONS

Ecologie, développement durable et citoyenneté

L'écologie est une science biologique qui analyse les rapports entre les êtres vivants et le milieu physique dans lequel ils évoluent. Ce terme est aussi utilisé pour désigner l'idéologie qui vise à la protection de la nature.

Le développement durable est un projet de société destiné à répondre aux besoins du présent, sans compromettre ceux du futur. Il s'appuie sur des valeurs telles que la responsabilité, le partage, la participation, et son objectif est de concilier le progrès économique et social avec la préservation de l'environnement.

L'écologie et le développement durable sont indissociables : c'est une science au service d'un projet de société.

Tout projet de développement durable doit s'appuyer sur une solide connaissance des rapports entre les êtres vivants et leur milieu.

Écologie et développement durable sont donc intimement liés.

L'écocitoyenneté est la prise de conscience écologique pour chacun d'entre nous, d'appartenir à un environnement qui garantit notre existence, ce qui implique des droits et des devoirs par rapport au territoire sur lequel nous vivons.

Chaque écocitoyen a les moyens d'assurer un développement durable, par ses actions quotidiennes, c'est à dire un développement, qui tout en répondant à ses besoins, ne compromet pas l'avenir des générations futures et préserve l'environnement.

ADRESSES UTILES

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie - ADEME
34, avenue André Malraux - 57000 Metz
03 87 20 02 90
www.lorraine.ademe.fr

Aide Régionale En Faveur Des Plus Démunis - ARD
7, Allée de Fribourg - 54500 Vandoeuvre
03 83 53 42 68

AMAP de la MJC Lorraine
1, rue de Lorraine - 54500 Vandoeuvre
03 83 15 90 00
amapmjclorraine@gmail.com

Association Locale de l'Energie et du Climat - ALEC - Espace Info-Energie
154, rue Jeanne d'Arc - 54000 Nancy
09 61 44 71 77 - 03 83 37 25 87

Citiz Lorraine
Boulevard Joffre - 57000 Metz
03 87 39 32 19
lorraine@citiz.fr

Communauté Urbaine du Grand Nancy
22-24, viaduc Kennedy
CO 80036 - 54035 Nancy cedex
03 83 91 83 91
www.grand-nancy.org

Electronique pour tous
18 bis rue de Hollande - 54500 Vandoeuvre
03 83 56 84 40
doratti@free.fr

Emmaüs
Rue du 8ème Régiment d'Artillerie - 54500 Vandoeuvre
03 83 29 76 79

La Famille de Vandoeuvre
10, allée de Fribourg - 54500 Vandoeuvre
03 83 51 40 09
familledevandoeuvre@free.fr

Ligue pour la Protection des Oiseaux LPO 54
03 83 28 71 77
meurthe-et-moselle@lpo.fr

Maison de l'Habitat et du Développement Durable du Grand Nancy
Place de la République - 54000 Nancy
03 54 50 20 40

Maison de la Propreté du Grand Nancy
10, place de la République - 54000 Nancy
03 83 17 17 07

Tricot Couture Services
17, Rue de Bavière - 54500 Vandœuvre
03 83 57 81 55

VélOstan'lib
Service clients : 08 00 25 00 25

VélOstan'boutic
Point de location : Parking relais CHU Brabois Vandoeuvre
03 83 55 82 95

Ce guide vous est offert par la Ville de Vandœuvre - juin 2015